COMMUNE D'ANDERLUES

Procès-verbal de la séance du Conseil communal

du 12 novembre 2020

Présents : MM. GONZALEZ MOYANO V., Bourgmestre ;
MOSCARIELLO A., DUSSART R., Echevins ;
TISON Philippe, RIZZO L., BIKE P., LARABI D., LALLART T., ENA G., Conseillers ;
DOZIER F., Directrice générale.
Absents ou Excusés : ZANOLA R., GUYOT M., BACCATI F., Echevins
FLAMANT J-M., CUBI C., POLAIN H., GUERLEMENT N, GOURMEUR N., PASTORELLI G., DUCHENE A., BOUILLON P., LELEUX S., de JAMBLINNE de MEUX M., DEBELLE L., Conseillers communaux

Le Conseil,

est réuni en visioconférence en vertu d'une convocation du Collège communal datée du 03 novembre 2020 et comportant l'ordre du jour ci-après.

A 19 heures, Madame GONZALEZ MOYANO Virginie, Bourgmestre entre en séance et prend la présidence.

Madame la Présidente constate que la majorité des membres en fonction n'est pas présente.

En vertu de l'article L1122-17 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Conseil ne peut prendre de résolution.

En conséquence, Madame la Présidente lève la séance.

Approuvé à l'unanimité à la séance du 12 novembre 2020

La Directrice générale,
F. DOZIER

La Bourgmestre,
V. GONZALEZ MOYANO